



obsan fact sheet

Observatoire suisse de la santé | Office fédéral de la statistique | 2010 Neuchâtel | www.obsan.ch

Editorial

Les objectifs sur le plan de la santé varient en fonction de l'âge des personnes considérées: chez les enfants et les jeunes, la priorité va à un développement physique et psychosocial sain. A l'âge adulte, on cherche avant tout à maintenir des capacités physiques et psychosociales optimales. Les personnes âgées s'efforcent quant à elles d'assurer leur propre autonomie et d'éviter des handicaps, l'objectif prépondérant étant de préserver la meilleure qualité de vie possible.

La santé des personnes âgées est le résultat d'une interaction de nombreux facteurs positifs et négatifs à toutes les étapes de vie. Parmi ces facteurs, la protection sociale, le contexte social, l'environnement physique, le comportement individuel ainsi que les influences économiques et culturelles sont particulièrement importants. Les effets de ces facteurs s'additionnent depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. On peut tirer de ces constats deux points essentiels pour la promotion et la prévention de la santé: premièrement, la santé à un âge avancé est le résultat de toute une vie; deuxièmement, l'état de santé individuel est aussi divers que les biographies individuelles des personnes âgées.

Ces enseignements ont contribué ces dernières années à modifier la manière de considérer la vieillesse et le vieillissement. Pour déterminer si les personnes âgées sont en bonne santé, on se fonde aujourd'hui de plus en plus sur la situation globale de ces personnes, c'est-à-dire que l'on considère non seulement leur situation physique et médicale, mais aussi leur situation au plan psychologique, cognitif, social et fonctionnel. La prévention et la promotion de la santé doivent donc répondre à trois exigences: s'adresser à des groupes cible individuels (groupes à risque) dans la population âgée, recenser leurs besoins de manière multidimensionnelle et multisectorielle, et adapter les mesures d'encouragement et de maintien de la santé aux besoins et aux possibilités de chacun. La procédure «profil de santé» utilise cette approche. Elle permet de saisir les interactions complexes entre l'état de santé, les conditions de vie et l'influence du comportement sur la santé. Les informations collectées servent de base pour une promotion et une prévention individuelle de la santé auprès des plus de 65 ans.

Katharina Meyer
 Observatoire suisse de la santé

Mise en œuvre de programmes de promotion et de prévention de la santé à un âge avancé basés sur la procédure «profil de santé»

Situation en Suisse

En 2006, 1,22 million de personnes de plus de 65 ans vivaient en Suisse, ce qui représente 16,2% de la population totale. Selon les prévisions, le nombre de personnes âgées (de 65 à 79 ans) va progresser d'environ 50% d'ici à 2025, et celui des personnes très âgées (plus de 80 ans) de près de deux tiers. Parallèlement, il faudra à nouveau compter ces prochaines années avec un fort accroissement de l'espérance de vie (d'ici à 2030, de 3,5 années pour les femmes et de 4,6 années pour les hommes). Il est à prévoir qu'à l'avenir également, la grande majorité des plus de 80 ans (environ 80%) vivront à la maison.

Des études montrent que:

- des programmes de promotion et de prévention de la santé à un âge avancé pourraient entraîner des économies annuelles de l'ordre de 2 milliards de francs en 2030;
- chez presque toutes les personnes très âgées vivant à la maison, un potentiel important de promotion et de prévention de la santé est inexploité;
- le type et l'ampleur d'une promotion et d'une prévention individuelle de la santé doivent être définis à l'aide d'une approche d'évaluation multidimensionnelle (saisie d'informations importantes sur la santé, la qualité de vie et les facteurs de risque pouvant conduire à un besoin en soins ou à un handicap au cours de la vieillesse);
- l'intégration active des différents groupes cible (personnes âgées, fournisseurs de prestations médicales, agents financeurs, institutions étatiques, etc.) est un facteur de réussite déterminant pour les programmes de promotion et de prévention de la santé;
- la promotion et la prévention de la santé à un âge avancé devraient être considérées comme une priorité nationale;
- il est nécessaire d'intervenir dans ce domaine en particulier auprès des personnes âgées, des fournisseurs de prestations médicales, des agents financeurs et des institutions étatiques.

L'Obsan en bref

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une unité organisationnelle de l'Office fédéral de la statistique. Il a été créé dans le cadre du projet Politique nationale suisse de la santé. Son mandat de prestations est défini par la Confédération et par les cantons. L'Obsan analyse les informations disponibles sur la santé en Suisse. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions de la santé publique en leur fournissant des bases de planification, de décision et d'action. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse: www.obsan.ch.

Les données

Les données concernant la sélection de facteurs de risques sélectionnés et les fréquences s'appuient sur le projet «profil de santé». Ce projet vise à collecter des données sur les plus de 65 ans par le biais d'une enquête transversale et d'une enquête longitudinale réalisées auprès de personnes de plus de 65 ans provenant de différentes régions de Suisse alémanique. Les personnes ayant participé au projet, et qui ont été recrutées par leur médecin de famille, ne souffraient d'aucune limitation cognitive, n'étaient pas tributaires d'une aide dans les activités fondamentales de la vie quotidienne, n'étaient pas atteintes d'une maladie terminale et maîtrisaient la langue allemande. Elles ont toutes reçu un questionnaire multidimensionnel sur la santé à remplir personnellement (Health Risk Appraisal for Older Persons, HRA-O). Le questionnaire HRA-O recense des informations sur des données sociodémographiques, sur les antécédents médicaux, sur l'état de santé actuel, sur des limitations fonctionnelles et sur le comportement en matière de prévention et de santé. Les données de 3'721 participants ont été utilisées.

La procédure «profil de santé»

Objectifs de la procédure «profil de santé»

La procédure couvre des facteurs de risque pouvant conduire à un besoin en soins et à un handicap au cours de la vieillesse. Elle forme ainsi la base pour les conseils individuels donnés par des médecins généralistes et des conseillers/conseillères en santé ainsi que pour les conseils dispensés à des groupes dans le cadre de cours.

Développement de la procédure «profil de santé»

La procédure a été développée selon des critères scientifiques; sa faisabilité et son efficacité ont été attestées avec le concours de plus de 100 médecins généralistes par des études randomisées contrôlées et des projets de mise en pratique.

Groupe-cible de la procédure «profil de santé»

La procédure s'adresse à des personnes

- disposant de connaissances suffisantes de la langue, car la procédure «profil de santé» n'est disponible actuellement qu'en langue en allemande;
- qui ne sont pas durablement tributaires de soins ou ne séjournent pas dans une institution de soins de longue durée et
- qui ne sont pas atteintes d'une maladie démentielle.

Éléments de la procédure «profil de santé»

La procédure comprend les éléments suivants:

- documentations destinées aux médecins généralistes, aux assistantes médicales et aux conseillers/conseillères en santé;
- questionnaire «profil de santé»¹ (à remplir personnellement);
- logiciel pour la saisie et l'évaluation du questionnaire «profil de santé»;
- rapport de santé personnel² comme bilan et comme base pour les conseils.

Mise en œuvre de la procédure «profil de santé»

Depuis 2000, la procédure a été utilisée en Suisse auprès de quelque 7000 personnes âgées, dans les cantons de Berne, Soleure, Zoug et Zurich. Des projets pilotes basés sur cette procédure seront en outre réalisés dès 2009 dans les cantons de Bâle-Campagne et de Schwytz.

¹ Rubriques du questionnaire «profil de santé»: mesures corporelles et données sanitaires, antécédents médicaux, médicaments/produits thérapeutiques, douleurs, vue, ouïe, psychisme et mémoire, contexte social, dépendance et mobilité dans la vie quotidienne, tabagisme, alcool, activité physique, alimentation, prévention contre des blessures, prévention dans le domaine de la santé, prestations médicales ou de soins.

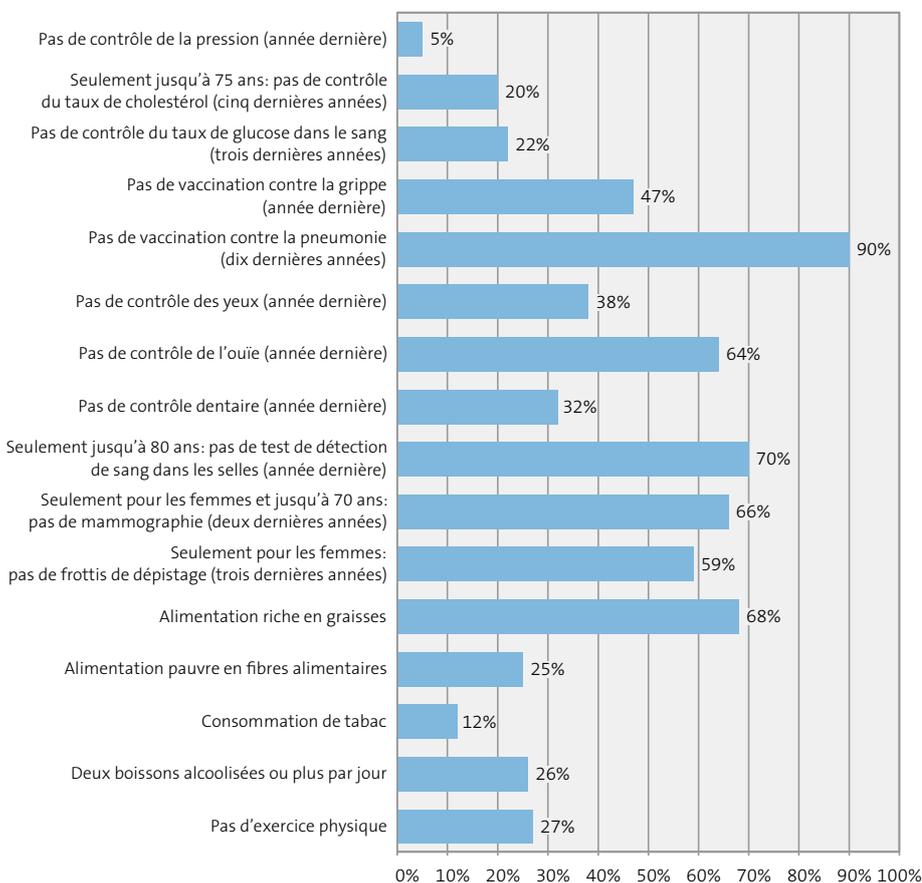
² Rubriques du rapport de santé personnel: données médicales générales, antécédents médicaux, médicaments, état actuel de la promotion de la santé et potentiel de changement, état actuel de la prévention de la santé, consommation de médicaments, check-list pour une consultation chez un médecin généraliste, remarques et conseils.

Facteurs de réussite critiques pour l'utilisation de la procédure «profil de santé»

En s'appuyant sur les études et les projets de mise en pratique réalisés ainsi que sur les feed-back recueillis lors d'un atelier organisé par l'Observatoire suisse de la santé et l'Office fédéral de la santé publique, on peut formuler les facteurs de réussite critiques suivants:

- les programmes sont clairement définis: contenu, mandat, communication, utilisation de la procédure «profil de santé» et organisation des conseils donnés individuellement ou en groupe;
- les programmes sont soutenus par tous les acteurs (personnes âgées, fournisseurs de prestations médicales, agents financeurs, institutions étatiques, etc.);
- les institutions œuvrant dans le cadre du projet sont expérimentées et spécialisées dans le domaine de la promotion et de la prévention de la santé;
- les programmes sont fondés sur des données probantes (avérées);
- la communication est réglée dans des concepts correspondants assortis de mesures concrètes;
- les offres de conseils sont transparentes (contenus, fréquences, durée, etc.);
- des médecins généralistes sont associés aux programmes;
- la protection des données est clairement réglée;
- les divers éléments du programme peuvent être librement combinés (liberté d'organisation pour les personnes âgées);
- les programmes sont évalués par des personnes externes (organisation, communication, offre) et sont adaptés le cas échéant.

Sélection de facteurs de risque chez les plus de 65 ans



Publications

Breslow L, Beck JC, Morgenstern H. et al. (1997). Development of a health risk appraisal for the elderly (HRA-E). *American Journal of Health Promotion*, 11, 337-343.

Stuck AE, Kharicha K, Dapp U et al. Development, feasibility and performance of a health risk appraisal questionnaire for older persons. *BMC Medical Research Methodology* 2007a;7:1.

Stuck AE, Kharicha K, Dapp U et al. The PRO-AGE study: An international randomised controlled study of health risk appraisal for older persons based in general practice [ISRCTN28458424]. *BMC Medical Research Methodology* 2007b;7:2.

«Promotion et prévention de la santé des personnes âgées en Suisse». Blozik E. et al. (2007), Document de travail 21, Observatoire suisse de la santé.

«Les coûts des soins de longue durée d'ici à 2030 en Suisse». Weaver F. et al. (2008), Document de travail 34, Observatoire suisse de la santé.

«Evaluation von ausgewählten Aspekten von «Sana-profil Solothurn», einem Angebot zur Gesundheitsförderung und Prävention im Alter im Kanton Solothurn als Entscheidungsgrundlage für Bund, Kantone und andere Institutionen im «Gesundheitswesen» Stuck AE et al. (2008), Observatoire suisse de la santé. <http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/de/index/05/05.html?publicationID=3199>

«Gesundheitsförderung und Prävention im Alter. Entwicklung eines Konzeptes für die Evaluation von kantonalen Umsetzungen des Gesundheits-Profil Verfahrens.» Stuck AE et al (2009), Schweizerisches Gesundheitsobservatorium, Webpublikation (en préparation).

Adresse des auteurs

Prof. Dr. med, Andreas E. Stuck / Stephan Born
Geriatric University of Bern
Spital Netz Bern, Spital Ziegler
Morillonstr. 75
Postfach
3001 Bern

PD Dr. Katharina Meyer
Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel

A votre service

Pour tout renseignement complémentaire:
Stephan Born
Tél.: 031 970 73 31
E-mail: stephan.born@sunrise.ch

Impressum

Editeur:

Observatoire suisse de la santé
Office fédéral de la statistique
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

Langues/PDF:

Fact sheet disponible en français et en allemand.
En version PDF sur Internet: www.obsan.ch > Publications

Commandes

Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61
E-Mail: order@bfs.admin.ch
N° de commande: 1034-0902



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Bundesamt für Statistik BFS
Office fédéral de la statistique OFS
Ufficio federale di statistica UST

Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen
L'Observatoire suisse de la santé est une institution commune de la Confédération et des cantons
L'Osservatorio svizzero della salute è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni